

ASSEMBLÉE NATIONALE

23 octobre 2024

PLF POUR 2025 - (N° 324)

AMENDEMENT

N ° II-CF495

présenté par

M. Forissier, rapporteur pour avis au nom de la commission des affaires étrangères, M. Vojetta,
Mme Yadan, Mme Caroit et M. Anglade

ARTICLE 42

ÉTAT B

Mission « Action extérieure de l'État »

Retiré avant publication.